

LISTE DES TACHES DE L'ENTREPRISE lors du Stage de Longue Durée_3+1 _ SERVICES ET ADMINISTRATION en Ancienne Ordonnance

Documentation disponible : www.cifc-vd.ch – filière 3+1

Programme de formation

L'entreprise doit établir un **programme de formation** pour l'année en reprenant les objectifs vus en école et en organisant le stage de façon à voir l'ensemble de ces objectifs (www.cifc.ch → Formation Commerciale Initiale / Employé-e CFC Services et administration (S&A) / Documents de base / A partir de 2018

Objectifs (cf DFP)

Ces objectifs sont à voir pour la fin du stage, ils sont la base des examens finals

16 compétences professionnelles (**objectifs évaluateurs obligatoires**) + 4 **objectifs évaluateurs** optionnels sur 12 possibles
4 compétences méthodologiques
6 compétences sociales et personnelles

STA

Définition : rapport de formation semestriel noté et réalisé par l'entreprise formatrice, basé sur une expérience professionnelle afin d'évaluer les prestations fournies et le comportement du stagiaire au travail.

Conditions : La STA est basée sur une tâche réalisée pendant au moins 2 mois dans l'entreprise et qui puisse être observée également pendant 2 mois par le responsable.

Nombre : (**STA 1** : 2^e semestre 2026 & **STA2** : 1^{er} trimestre 2027 de préférence avant le 30 avril 2027. Date buttoir pour les deux STA: 15 mai 2027)

Objectifs : Doit contenir 2 objectifs évaluateurs, 1 compétence méthodologique et une compétence sociale.

Evolution : Entre la 1^{re} et la 2^e STA, il est nécessaire de varier les compétences méthodologiques, sociales et personnelles.

Notes : par objectifs, attribution : 1 à 6

Réussite : Nombre minimal de points à acquérir : 16

Documents : BDFA2, www.cifc.ch, DFP

UF

Les UF ont été supprimées en 2018 et remplacées par un contrôle de compétence des CI (mandats pratiques «Mon entreprise» et «Entretiens clients».

Contrôle de compétence des CI (CC-CI)

Les personnes en formation traitent 2 mandats pratiques.

- Les mandats pratiques sont des tâches où les contenus d'apprentissage sont reliés à la pratique en entreprise.
- Les apprentis documentent les résultats des mandats pratiques sur Konvink. Ils utilisent pour cela la «présentation d'œuvre» sur Konvink.
- Au total, un seul mandat pratique (œuvre) est évalué par les responsables des CI dans le cadre du CC-CI. Cette note a remplacé celle de l'UF.

Conditions : Mandat pratique 1 «Mon entreprise», **n'est pas évalué**
Le Mandat pratique 2 «Entretiens clients» est évalué dans le cadre du CC-CI

Délais : Dates buttoirs : (date définie d'année en année en fonction de la date du CI y relatif et communiquée au 1^{er} CI). Œuvres à déposer sur Konvink

Objectifs : Lors des CI, les apprentis sont familiarisés aux thèmes «mise en place», «travailler avec Konvink» et «contrôle de compétence des CI». Les CI porte sur aussi sur les thèmes «automarketing» et «moyens auxiliaires techniques». Les apprentis travaillent avec la présentation d'œuvre «Entretiens clients» et avec leur portfolio personnel.

Documents : BDEFA2, www.cifc-vd.ch, DFP

CI

Nombre : 6 cours d'une journée

Examen

Oral :

⇒ Situation 1 : jeu de rôle de 15 minutes
⇒ Situation 2 : un entretien professionnel de 15 minutes
Ces situations sont préparées par des experts et sont issues des CI, du programme de formation, des compétences (objectifs) et du rapport « **Profil de formation et des prestations (PFP)** »

Ecrit :

⇒ 90 minutes
⇒ basé sur tous les objectifs obligatoires et les objectifs des CI

Note : arrondie au demi-point
Réussite : Pas de note en dessous de 3, une seule note en dessous de 4